



Répercussions actuelles de l'utilisation du glyphosate au Nouveau-Brunswick

Objet

Ce document donne un aperçu des répercussions écologiques, sociales et économiques de l'utilisation du glyphosate dans les forêts du Nouveau-Brunswick et souligne les mesures recommandées qu'il faut prendre pour y remédier.

Résumé de la question

L'utilisation répandue du glyphosate dans les forêts du Nouveau-Brunswick pour gérer la croissance de la végétation a suscité des craintes concernant, d'une part, les répercussions environnementales et sanitaires de cette pratique et, d'autre part, son alignement sur les pratiques de gestion durable des forêts. Cet enjeu a des répercussions substantielles sur la biodiversité, la confiance du public et le secteur forestier.

Contexte et difficultés

Étendue de l'utilisation du glyphosate

Le glyphosate, un herbicide largement utilisé, est appliqué chaque année par des entreprises de gestion forestière sur des milliers de kilomètres de forêts du Nouveau-Brunswick. La province affiche le taux d'utilisation de glyphosate le plus élevé (National Observer, 2022) dans les forêts par masse terrestre au Canada.

Le glyphosate est principalement utilisé pour supprimer les feuillus et stimuler la croissance des plantations de résineux et de conifères. En dépit d'une opposition croissante des Néo-Brunswickois et de nombreuses pétitions réclamant une interdiction de cette pratique, l'utilisation du glyphosate continue de croître (Conseil de conservation du Nouveau-Brunswick, 2022).

Répercussions environnementales

- Il est probable que le glyphosate sape la santé, la résilience et la biodiversité des bassins hydrographiques de la forêt Wabanaki (aciennes) du Nouveau-Brunswick.
- L'épandage d'herbicides réduit la biodiversité, car il élimine les arbres et les buissons caducs (Betts, *et coll.* 2024), ce qui rend les forêts plus vulnérables aux infestations d'insectes, à la sécheresse et aux feux de forêt (Community Forests International, 2018; réseau anglophone de la SRC, 2019).
- Selon une modélisation de l'Université du Nouveau-Brunswick, les forêts de conifères, qui sont promues par l'usage du glyphosate, sont particulièrement susceptibles aux répercussions du changement climatique, ce qui amplifie d'autant plus les risques associés à cette pratique (Albert *et coll.*, 2019).

Répercussions sur la santé

- Selon nombre d'études, il y a un lien entre l'exposition au glyphosate et le cancer, les perturbations hormonales (Munoz *et coll.* 2020), et les maladies neurologiques comme les maladies de Parkinson (Bloem et Boonstra, 2023) et d'Alzheimer (Université de l'État de l'Arizona, 2024).
- Des chercheurs ont découvert que même une faible exposition au glyphosate peut nuire à la santé intestinale (Lehman *et coll.*, 2023) des animaux, et ainsi provoquer des problèmes de santé plus graves (Manandhar *et coll.*, 2024).
- Au Canada (Santé Canada, 2023) et aux États-Unis (The Guardian, 2022), l'exposition du public à cette substance est manifeste. Lors d'une récente étude, on a découvert que près de 75 % des femmes canadiennes enceintes échantillonnées avaient dans leur corps un niveau détectable de glyphosate (Ashley-Martin *et coll.* 2023).
- Bayer, auparavant Monsanto, a fait l'objet de nombreuses poursuites judiciaires à cause des liens entre le glyphosate et le cancer, et a dû verser plusieurs milliards de dollars en règlements amiables (par ex., CNN 2024). En décembre 2023, un recours collectif a été intenté au Canada contre Bayer (Koski Minsky LPP, 2023).

Préoccupations économiques

- Les contribuables financent une grande partie des programmes de sylviculture de l'industrie forestière, notamment l'épandage d'herbicides, qui, selon le rapport du vérificateur général de 2015, coûte chaque année environ 29 millions de dollars au Nouveau-Brunswick.
- Or, il existe des substituts efficaces au glyphosate, qui ont été mis en œuvre avec succès ailleurs. Par exemple :
 - Le Québec a cessé d'utiliser des herbicides dans ses forêts il y a plus de 20 ans.
 - West Fraser, l'une des plus grandes entreprises forestières du Canada, a annoncé qu'elle n'utilisera plus d'herbicides en Colombie-Britannique, et s'emploie à trouver des substituts dans d'autres régions (Quesnel Cariboo Observer, 2024).

Préoccupations des Autochtones et justice environnementale

- Les communautés autochtones du Nouveau-Brunswick déclarent que l'épandage du glyphosate nuit à leurs terres et à leurs moyens de subsistance, et selon certaines d'entre elles, cette pratique est « comparable à un éconogénocide » (National Observer, 2022).
 - Selon la définition de la Commission canadienne des droits de la personne, le racisme environnemental se traduit par des politiques systémiques qui exposent de façon disproportionnée les communautés autochtones, noires et racialisées aux dangers environnementaux. L'épandage du glyphosate correspond à cette définition, car il nuit à la santé et aux droits à l'intendance culturelle et écologique des peuples autochtones.
-

Recommandations

1. **Moratoire sur l'utilisation du glyphosate**
 - Mettre en œuvre un moratoire d'une année sur l'épandage du glyphosate dans les forêts du Nouveau-Brunswick durant la réalisation de recherches exhaustives concernant ses répercussions environnementales, sanitaires et économiques.
 2. **Réduction progressive et plan de transition**
 - Bannir rapidement l'usage du glyphosate des pratiques de foresterie tout en établissant des délais et des points de référence clairs pour adopter des substituts durables et écologiques.
 3. **Collaboration avec les communautés autochtones**
 - Co-concevoir des pratiques de gestion des forêts avec les gouvernements et les communautés autochtones en incorporant les connaissances écologiques traditionnelles et en accordant la priorité à la biodiversité.
-

Importance et répercussions

Répercussions environnementales

- Le glyphosate perturbe la biodiversité, nuit aux écosystèmes aquatiques et rend les forêts vulnérables aux agents de stress écologiques comme les parasites et les feux de forêt.
- Comme les résidus d'herbicides peuvent persister dans le sol et dans l'eau, ils nuisent aussi aux espèces non ciblées et à l'équilibre écologique global.

Crainte du public

- L'usage du glyphosate suscite une vive opposition de la part des groupes autochtones, des organisations vouées à la conservation et de la communauté dans son ensemble.
- Selon des sondages d'opinion publique, les Néo-Brunswickois sont très inquiets des risques environnementaux et sanitaires que pose le glyphosate.

Substituts économiques

- En adoptant des pratiques de gestion de la végétation manuelles ou mécaniques, nous pourrions créer des possibilités d'emploi et nous conformer à des pratiques de foresterie durables.
 - Bien que leurs coûts initiaux puissent être plus élevés, ces méthodes offrent des avantages à long terme pour l'environnement et l'économie susceptibles de positionner le Nouveau-Brunswick parmi les chefs de file de la foresterie durable.
-

Analyse

Répercussions sur les parties prenantes et les titulaires de droits

- 1. Communautés**
 - Les préoccupations liées à la santé relativement à l'exposition au glyphosate ont suscité une opposition croissante et la promotion de solutions de recharge plus sécuritaires.
- 2. Secteur de la foresterie**
 - L'adoption d'autres méthodes de gestion de la végétation peut nécessiter des investissements initiaux au niveau de la formation et de l'équipement, mais renforcerait la confiance du public et correspondrait aux attentes actuelles du marché en matière de durabilité.
- 3. Groupes autochtones**
 - L'utilisation du glyphosate est contraire aux principes d'intendance des terres autochtones et au savoir écologique traditionnel. Par l'adoption de pratiques durables, nous respectons les droits autochtones et favorisons des partenariats plus solides.

Risques et perspectives

- **Risques** : Une résistance des entreprises forestières qui comptent sur le glyphosate pour gérer la végétation de façon rentable, ainsi que des augmentations potentielles à

court terme des coûts opérationnels.

- **Perspectives** : Les avantages à long terme comprennent des forêts plus en santé, une meilleure santé publique, la création d'emplois et une résilience économique bonifiée grâce à des pratiques durables.

Situation actuelle :

En dépit de l'accumulation de données probantes confirmant les risques sanitaires et écologiques, le gouvernement du Nouveau-Brunswick n'a pas encore remédié à la situation. Les restrictions sur l'utilisation du glyphosate imposées par d'autres provinces/territoires constituent de précieuses leçons et des antécédents de valeur que le Nouveau-Brunswick gagnerait à envisager.

En novembre 2024, le ministre de l'Environnement et du Changement climatique, Gilles LePage, a reçu de la première ministre, Susan Holt, le mandat de « mettre en œuvre les recommandations du Comité permanent des changements climatiques de l'intendance de l'environnement pour renforcer les restrictions sur l'utilisation des pesticides et des herbicides, y compris étudier l'interdiction des pulvérisations aériennes » et d'« étudier les alternatives à l'utilisation de pesticides et d'herbicides, et réévaluer la sécurité du glyphosate à l'aide de nouvelles données spécifiques au Nouveau-Brunswick ». Plusieurs autres ministres ont été mandatés pour appuyer ces efforts. En 2016, M. Lepage a aussi présenté à l'Assemblée législative une pétition signée par des milliers de personnes qui souhaitaient la fin de l'épandage du glyphosate. La ministre de l'Éducation, Claire Johnson, et le député Alexandre Doucet ont tous deux signé une pétition pour que des mesures soient prises afin de mettre fin à l'épandage des herbicides sur les terres publiques ainsi que sur les droits de passage d'Énergie NB.

Personne-ressource

Beverly Gingras, directrice exécutive, Conseil de conservation du Nouveau-Brunswick |
beverly.gingras@conservationcouncil.ca | 506-458-8747